

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2012 / SIMDUT Canada 2015



Date de publication : 2019/01/16

Numéro de FDS : SKS Glass Cleaner 500g_FR

Date De Révision : 2019/04/25

Numéro De Révision : 2

SKS NETTOYEUR À VITRES, aérosol

1. IDENTIFICATION

Nom de Produit: SKS NETTOYEUR À VITRES, aérosol

Description de Produit: Nettoyeur à vitres , aérosol 500 g / 1.1 lb

Utilisation Générale: Nettoyant de surface

Nombre Courant/Code de Produit: SKS / 240440

Famille Chimique: Solvant à base d'eau

Formule Moléculaire: Mélange

Le Fabricant ou Le Fournisseur

Dominion Sure Seal Ltd.
6175 Danville Road, Mississauga
Ontario, Canada L5T 2H7
Fax: 905-670-5174
www.dominionsureseal.com
Service à la clientèle: 905-670-5411

Numéros de Téléphone d'Urgence (24 H)

CANUTEC : (613) 996-6666
CHEMTREC : (800) 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2012) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2015). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

Risques pour la santé:

Irritation oculaire., Catégorie 2B

Dangers physiques:

Aérosols inflammables, Catégorie 2
Gaz sous pression

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:

2-butoxyéthanol, Alcool isopropylique et Ammoniac, solution aqueuse



Flamme



Cylindre de
gaz

Mot indicateur: ATTENTION

Mention de danger

SKS NETTOYEUR À VITRES, aérosol

H223: Aérosol inflammable.

H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H320: Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de prudence

Prévention:

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et des sources d'inflammation. Ne pas fumer.

P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251: Un récipient sous pression: Ne pas percer ni jeter au feu, même après usage.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Intervention:

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P302+P350: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

Entreposage:

P410+P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P403: Stocker dans un endroit bien ventilé.

Élimination:

NAP: Sans objet

Dangers non classifiés ailleurs: Aucunes données disponibles.

Survol des urgences

Préoccupations immédiates: Aérosol inflammable. Légèrement irritant pour les yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Cette substance n'est généralement pas irritante et est seulement légèrement irritante pour la peau. Un contact prolongé et répété avec la peau peut provoquer une légère irritation transitoire. Ce produit peut être nocif s'il est ingéré, inhalé ou s'il entre en contact avec la peau. Contenu sous pression.

Commentaires: Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur les effets physico-chimiques

Voir la section 11 pour plus d'information sur les effets pour la santé.

Voir la section 12 pour plus d'information sur les effets physico-chimiques.

L'étiquetage du contenant n'inclura peut-être pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.

Les produits de consommation devraient être étiquetés conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Contenus de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits.

L'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2015 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2012.

3. COMPOSITION / INDICATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
Eau (l'ingrédient non dangereux)	88 - 88.5	7732-18-5
Isobutane	5.1 - 5.3	75-28-5
2-butoxyéthanol	3.6 - 3.9	111-76-2
Alcool isopropylique	3.6 - 3.9	67-63-0
Propane	0.8 - 1	74-98-6

SKS NETTOYEUR À VITRES, aérosol

Ammoniac, solution aqueuse	0.21 - 0.27	1336-21-6
----------------------------	-------------	-----------

Commentaires: À la connaissance actuelle du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent qui pourrait être classifié et contribuer à la classification du produit et donc nécessiterait d'être déclaré dans cette section.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact des yeux: En cas de contact, rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau en lavant alternativement chaque paupière jusqu'à ce que toute trace du produit ait disparu (au moins 15 minutes). Rincer immédiatement les yeux à grande eau. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Contact de Peau: Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

Ingestion: Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Faire boire 1 ou 2 verres d'eau. Si des symptômes se développent, obtenir des soins médicaux.

Inhalation: Si affecté par l'inhalation des brouillards de pulvérisation, déplacer à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Signes et Symptômes d'Exposition Excessive

Contact des yeux: Moyennement irritant pour les yeux. Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Contact de Peau: Cette substance n'est généralement pas irritante et est seulement légèrement irritante pour la peau. Le contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation légère de la peau. Peut être absorbé par la peau dans des quantités dangereuses.

Ingestion: Cette substance peut être dangereuse en cas d'ingestion.

Inhalation: L'inhalation de concentrations élevées de vapeur et des brouillards de pulvérisation peut être dangereuse. Les brouillards de pulvérisation peuvent être irritants pour les yeux et les voies respiratoires.

Notes à l'intention du médecin: Le traitement de la surexposition sera basé sur le contrôle des symptômes et la condition clinique du patient.

Informations supplémentaires: Aucune données disponibles.

5. MESURES DE COMBAT DES INCENDIES

Propriétés inflammables: Combustible en cas d'exposition au feu.

Moyens D'Extinction: Utiliser un agent extincteur approprié pour l'incendie environnant.

Produits De Combustion Dangereux: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion.

Procédures de Combat Contre le Feu: La pression à l'intérieur des récipients peut monter en cas d'exposition à la chaleur (au feu).

Équipement de Combat Contre le Feu: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Sensibilité aux décharges statiques: Le produit n'est probablement pas sensible aux décharges statiques.

Sensibilité aux impacts mécaniques: Le produit est probablement sensible aux impacts mécaniques. Ne pas perforer le contenant. Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer au-dessus de 120 °F (49 °C).

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Petit Écoulement: Couvrir le secteur de flaque avec le matériel absorbant approprié (par exemple, le sable sec, la terre, la sciure de bois, Oil-Dri, Kitty Litter, etc.). Balayer le matériau en veillant à ne pas soulever de

SKS NETTOYEUR À VITRES, aérosol

poussières. Le placer dans un conteneur approprié en vue de son élimination et fermer hermétiquement. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Précautions au Niveau de L'Environnement

Écoulement Dans L'Eau: Ne pas vidanger dans un égout.

Écoulement Sur La Terre: Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

Équipement Spécial De Protection: Immédiatement nettoyer les écoulements en observant les précautions du chapitre 8 sur l'Équipement de Protection (Protective Equipment).

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures Générales: Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Faire la manutention selon de bonnes pratiques en matière d'hygiène industrielle et de sûreté.

Manipulation: Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer au-dessus de 120 °F (49 °C). Utiliser seulement dans une zone bien ventilée. Ne pas perforer le contenant. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards d'aérosol. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Se laver avec soin après la manipulation.

Entreposage: Éviter chaleur et flammes. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas incinérer.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Règles d'Exposition

COMPOSANTES DANGEREUSES SELON OSHA / SIMDUT 2015				
Nom chimique	Les Limites d'Exposition Professionnelle		ppm	mg/m ³
Isobutane	CMA de l'ACGIH	LECT	1000	--
	REL du NIOSH	TWA	800	1900
2-butoxyéthanol	NET/PEL de l'OSHA	TWA	50	240
	CMA de l'ACGIH	TWA	20	97
	REL du NIOSH	TWA	5	24
Alcool isopropylique	NET/PEL de l'OSHA	TWA	400	980
	CMA de l'ACGIH	TWA	200	491
		LECT	400	984
	REL du NIOSH	TWA	400	980
		LECT	500	1225
Ammoniac, solution aqueuse	CMA de l'ACGIH	TWA	25	--
		LECT	35	--
	NET/PEL de l'OSHA	TWA	50	35
	REL du NIOSH	TWA	25	18
		LECT	35	27

Contrôles D'ingénierie: Une bonne ventilation générale devrait suffire à limiter les niveaux dans l'air.

Équipement de Protection Individuelle

Yeux et Visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Contact de Peau: Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Respiratoire: Il n'est généralement pas nécessaire. Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante.

Tenue de Protection: Il n'est généralement pas nécessaire.

Pratiques d'Hygiène au Travail: Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Oter rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant des les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique	: Liquide, sans propulseurs d'aérosol
Odeur	: Odeur légère d'ammoniac
Seuil Olfactif	: Aucunes données disponibles.
Apparence	: Aérosol
Couleur	: Clair, incolore
pH	: 10.7 à 11.0
% Composés Volatils	: > 99.5 % p/p
Point d'éclair et Méthode	: > 48°C (118.5°F) Coupelle fermée [concentré aérosol]
Limites d'Inflammabilité	: Aucunes données disponibles.
Température D'Autoignition	: Aucunes données disponibles.
Pression de la Vapeur	: 45 - 60 psig à 20°C
Densité de Vapeur	: > 1 (l'air = 1)
Point d'Ébullition	: 83°C, alcool isopropylique [la plus basse valeur connue du concentré aérosol]
Point de Congélation	: Aucunes données disponibles.
Point de Fusion	: Aucunes données disponibles.
Solubilité dans l'Eau	: Soluble
Taux d'Évaporation (Acétate de n-butyle = 1)	: > 1
Densité	: 0.985-0.990 g/ml à 20°C
Notes: Une estimation de la densité du concentré aérosol.	
Viscosité	: < 10 cps
Contenu de COV	: 11.5 - 12.0% p/p (< 115 g/l)
Propriétés Oxydantes	: Aucun
Commentaires: Aucun.	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Risque Réactif : Non

Polymérisation Dangereuse: Occurrence peu probable.

Stabilité: Stable.

Conditions à Éviter: Ce contenant peut exploser s'il est chauffé.

Réactions Dangereuses Possibles: Aucunes données disponibles.

Produits de Décomposition Nocifs: Monoxyde de carbone et autres gaz toxiques.

Matériaux Incompatibles: Matériaux oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL ₅₀ orale mg/kg (rat)	DL ₅₀ cutanée mg/kg (lapin)	CL ₅₀ par inhalation mg/l
Isobutane	Sans objet	Sans objet	658(rat;4h) 570,000 ppm (rat;15m) 680(souris;2h)
2-butoxyéthanol	470(rat) 1200(souris)	220 400	2.17(rat;4h)
Alcool isopropylique	4710-5840 4475(souris) 5030(lapin)	12,870	51.0(rat;8h) 72.6(rat;4h)
Propane	Sans objet	Sans objet	>800,000 ppm (rat,15m) [>1443 mg/L]
Ammoniac, solution aqueuse	350	Aucunes données disponibles.	7068 ppm (rat,4h) 17,633 ppm (rat,1h)

Toxicité cutanée aiguë DL₅₀: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la toxicité cutanée aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg. Légèrement toxique. Peut être absorbé par la peau dans des quantités dangereuses.

Toxicité orale aiguë DL₅₀: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Orale Aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg. Légèrement toxique. Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité par inhalation aiguë CL₅₀: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Aiguë par inhalation ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >20 mg/l/4h (vapeurs) and >5 mg/l/4h (buées). L'inhalation de concentrations élevées de vapeur et la brume de jet peut être dangereuse.

Remarques: < 5% du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel. (Consulter les informations concernant la toxicité des composants).

Les principales voies d'exposition:

Contact Oculaire. Contact Cutané. Inhalation.

Irritation cutanée / Corrosion cutanée: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à l'irritation cutanée ne sont pas respectés. Cette substance n'est généralement pas irritante et est seulement légèrement irritante pour la peau. Le contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation de la peau.

Irritation oculaire / Lésions oculaires graves: Contient: 2-butoxyéthanol, Alcool isopropylique et Ammoniac, solution aqueuse. Légèrement irritant mais ne provoque pas de lésion des tissus oculaires. Le mélange est classifié comme: Irritant oculaire, catégorie 2B, sur la base de la somme des données des ingrédients. Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Sensibilisant respiratoire / Cutané: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation respiratoire ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, sous-catégorie 1B).

Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation

SKS NETTOYEUR À VITRES, aérosol

cutanée ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, sous-catégorie 1B).

Mutagénicité sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B and <1.0% des ingrédients classifiés Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

Carcinogénicité

Nom chimique	Statut NTP	Statut CIRC	Statut OSHA	Autre
Isobutane	--	--	--	--
2-butoxyéthanol	--	3	--	A3 (ACGIH)
Alcool isopropylique	--	3	--	--
Propane	--	--	--	--
Ammoniac, solution aqueuse	--	--	--	--

Remarques: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Cancérogénicité ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Cancérogènes, catégorie 1 ou 2).

Toxicité pour la reproduction: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité pour la Reproduction ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 1 ou 2).

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, ne sont pas respectés (< 1.0% des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 1 ou 2 et < 20% de la somme de tous les ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3).

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, ne sont pas respectés (< 1.0% des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 1 ou 2).

Danger par aspiration: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant aux Risques d'Aspiration ne sont pas respectés (< 10% des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et/ou viscosité du mélange > 20.5 mm²/s à 40 °C).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données sur l'Environnement: Aucunes données disponibles.

Information Écotoxicologique: Aucunes données disponibles.

Bioaccumulation/l'Accumulation: Aucunes données disponibles.

Distribution: Aucunes données disponibles.

Toxicité Aquatique (Aiguë): Aucunes données disponibles.

Information sur l'Évolution Chimique: Aucunes données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'Élimination: Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Élimination du Produit: Lorsque le contenant est vide, bouton-poussoir pour réduire toute la pression et

SKS NETTOYEUR À VITRES, aérosol

disposer du récipient et du contenu non utilisé conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS REGARDANT LE TRANSPORT

DOT (Département des Transports)

Nom Propre d'Expédition : AÉROSOLS

Classe/Division de Danger Principal: 2.1

Numéro UN/NA : 1950

Groupe d'Emballage : N/A

Étiquette : Classe 2.1, Gaz inflammable

Autres Informations sur l'Expédition:

Avec un emballage intérieur < 1.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée selon DOT 173.306.

Manifeste (OMI/IMDG)

Appellation Réglementaire : AÉROSOLS

Numéro UN/NA : 1950

Classe/Division de Danger Principal: 2.1

Groupe d'Emballage : N/A

Étiquette : Classe 2.1, Gaz inflammable

Remarque: Avec un emballage intérieur < 1.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Règlement sur le Transport de Marchandises Dangereuses au Canada

Appellation Réglementaire : AÉROSOLS

Numéro UN/NA : 1950

Classe/Division de Danger Principal: 2.1

Groupe d'Emballage : N/A

Étiquette : Classe 2.1, Gaz inflammable

Note TMD:

Avec un emballage intérieur < 1.0 L, cette composante peut être expédiée comme Quantité Limitée selon TMD Section 1.17.

15. INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

ÉTATS UNIS

Catégorie de Risque de la Section 311/312 de la SARA

311/312 DANGERS POUR LA SANTÉ: Irritation oculaire.

311/312 Les dangers physiques: Aérosols inflammables, Gaz sous pression

Les Produits Chimiques Toxiques de la Section 313 d'EPCRA

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
2-butoxyéthanol	3.6 - 3.9	111-76-2
Alcool isopropylique	3.6 - 3.9	67-63-0

EPCRA Section 302 Extremely Hazardous Substances

EPCRA Status:

Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

CERCLA Substances Dangereuses et Quantité Rapportable (QR)**Statut selon le CERCLA:**

Ce produit ne contient aucune substance dangereuse répertoriée par CERCLA.

Nom chimique	Poids%	QR
Ammoniac, solution aqueuse	0.21 - 0.27	1,000

TSCA (Acte sur le Contrôle des Substances Toxiques)**Statut Selon le TSCA:**

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

LPA 112(b) Polluant d'Air Dangereux**LPA 112(r) - La Liste de Substances pour la Prévention des déversements accidentels de produit chimique:**

Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de CAA 112(b).

Ce produit renferme les produits chimiques suivants sous réserve de l'exigence de divulgation de CAA 112(r).

Nom	No CAS	La Quantité seuil (QS)
Propane	74-98-6	10,000
Butane	75-28-5	10,000

Proposition 65 de la Californie:

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de la Californie comme causant le cancer, des malformations congénitales ou toutes autres anomalies de reproduction.

Norme de Communication de Risque de l'LSST (29 CFR 1910.1200):

Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).

Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2012).

CANADA**Symbole et Classification de Danger pour le SIMDUT**

Voir la section 2 pour plus d'information.

Statut de Normalisation selon le SIMDUT:

Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

Classification de SIMDUT:

Statut SIMDUT 2015 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

LCPE - L'Inventaire National des Rejets de Polluants (INRP):

Nom	No CAS	No Partie INRP
2-butoxyéthanol	111-76-2	1A, 5 (COV)
Alcool isopropylique	67-63-0	1A, 5 (COV)
Propane	74-98-6	5 (COV)
Butane (tous les isomères)	75-28-5	5 (COV)

Liste des Substances Domestiques (DSL) / Liste des Substances Non-Domestiques (NDSL):

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Commentaires La Teneur en COV -- Voir la section 9.

16. AUTRES INFORMATIONS

Raisons de Délivrance: La Fiche de Données de Sécurité a été mise à jour.

Approuvé Par: Jim Gordon **Titre:** Chimiste de R&D

Préparé Par: Conformité réglementaire

Date De Révision: 2019/04/25

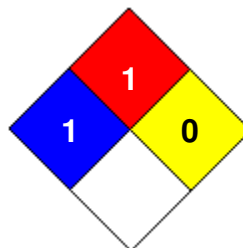
Pour Information Contacter: 905-670-5411

Sommaire des Révisions: Cette fiche signalétique remplace le 2019/03/22 FS. Modifié **Chapitre 14:** DOT (Département des Transports) (Classe/Division de Danger Principal, Numéro UN/NA , Étiquette , Autres Informations sur l'Expédition), Étiquette , Classe/Division de Danger Principal, Numéro UN/NA , Appellation Réglementaire , Manifeste (OMI/IMDG) (Étiquette , Classe/Division de Danger Principal, Numéro UN/NA , Remarque), Note TMD. **Chapitre 15:** 311/312 Les dangers physiques.

CLASSIFICATION POUR LE HMIS

SANTÉ	1
INFLAMMABILITÉ	1
RISQUE MATÉRIEL	0
PROTECTION PERSONNELLE	B

CODES POUR LE NFPA



Classification d'entreposage NFPA 30 / 30B: Aérosol de niveau 1

Notes Supplémentaires du Fabricant: Aucun

Sources de Données: Pas disponible

Informations Supplémentaires pour la FDS:

N/AV Pas disponible

N/AP Sans objet

ND Pas encore déterminé

ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux

LPA La Loi sur la Propreté de l'Air

RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation

LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement

CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement

EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté

IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer

MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines

NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail

NTP Programme Nationale de Toxicologie

LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail

SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement

SIMDUT Système d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

Déclarations Générales: Aucun

Commentaires: Aucun

Dénégation de Responsabilité du Fabricant: L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.